



Fiche de Poste : Technicien en dessin de bâtiment

Profil :

Technicien en dessin de bâtiment ;
Niveau d'étude (Bac+2) ou (niveau bac+2 avec une expérience au moins de 4ans).

Compétences requises :

- Connaissance des lois, réglementations et procédures régissant l'urbanisme et l'architecture ;
- Connaissances des normes applicables en matière de planification et gestion urbaines (normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipements, règlement de voirie ... etc) ;
- Avoir des connaissances sur les procédures d'instruction des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitation;
- Maîtrise de la conception et la réalisation d'un plan architectural et d'aménagement ;
- Savoir dessiner tous les plans;
- Maîtrise du dessin assisté par ordinateur ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels en relation avec l'urbanisme et l'architecture.

Qualités personnelles :

- Savoir communiquer ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

- Assurer l'instruction des dossiers relatifs aux demandes d'autorisations de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ainsi que la pré-instruction le cas échéant ;
- Participer aux réunions des commissions d'examen des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ;
- Participer aux commissions de contrôle du respect de la réglementation des plans d'aménagement et la vérification de la conformité des projets de constructions, de lotissements, de morcellements et groupes d'habitations par rapport aux plans autorisés ;
- Assurer le traitement des requêtes en matière de planification et de gestion urbaine (instruction, sorties sur le terrain... etc).
- Participer aux réunions de la réception des projets d'urbanisme et de construction ;
- Assurer la gestion, le suivi et la coordination technique des projets.





Fiche de Poste : Technicien topographe

Profil :

Technicien en topographie ;
Niveau d'étude (Bac+2 ou Bac+3).

Compétences requises :

- Maîtrise des circuits d'élaboration des documents topographiques (restitutions numériques, levés topographiques,...) ;
- Connaissance des techniques numériques applicables en topographies, cartographie, restitutions, prises de vue aériennes, images satellitaires...etc ;
- Connaissances des normes applicables en matière de foncier, gestion urbaine et infractions en matière d'urbanisme ;
- Connaissance des lois et des procédures régissant l'urbanisme et les travaux topographiques en matière de planification et gestion urbaine (restitutions numériques, levés topographiques ;...)
- Connaissance des normes régissant la construction, les lotissements, les morcellements et les ensembles immobiliers ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels en relation avec les travaux topographiques.

Qualités personnelles :

- Savoir communiquer ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

- Assurer l'instruction des dossiers relatifs aux demandes d'autorisations de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ainsi que la pré-instruction le cas échéant ;
- Participer aux réunions des commissions d'examen des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ;
- Participer aux commissions de contrôle du respect de la réglementation des plans d'aménagement et la vérification de la conformité des projets de constructions, de lotissements, de morcellements et groupes d'habitations par rapport aux plans autorisés ;
- participer à l'élaboration et au suivi des documents d'urbanisme réglementaires et aux études générales, sectorielles et spécifiques (urbanisme, architecture, espaces verts, transports, requalification, environnement, intégration des grands projets urbains....etc) ;
- Participer à l'élaboration des opérations foncières et des projets d'aménagement ;
- Participer aux réunions de la réception des projets d'urbanisme et de construction ;
- Contribuer aux études de faisabilité et à l'étude et l'analyse de la viabilité urbanistique, technique et économique d'opérations et la cohérence de ses spécificités avec les stratégies de l'agence urbaine.





Fiche de Poste :
Technicien en génie civil

Profil :

Technicien en génie civil
Niveau d'étude (Bac+2 ou Bac+3).

Compétences requises :

- Maîtrise des normes techniques et professionnelles en matière de génie civil et des travaux publics ;
- Connaissance de la procédure de la gestion des projets ;
- Gestion des projets d'aménagement et de construction ;
- Connaissance des normes régissant la construction, les lotissements, les morcellements et les ensembles immobiliers ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels en relation avec l'urbanisme et l'architecture.

Qualités personnelles :

- Savoir communiquer ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

- Assurer le suivi des études de faisabilité des projets d'aménagement initiés par l'AUO ;
- Assurer le suivi des études préalables de l'avant projet à la réception définitive ;
- Etablir des descriptives techniques et cahier des charges des travaux projetés ;
- Assurer l'instruction des dossiers relatifs aux demandes d'autorisations de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ainsi que la pré-instruction le cas échéant ;
- Participer aux réunions des commissions d'examen des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ;
- Participer aux commissions de contrôle du respect de la réglementation des plans d'aménagement et la vérification de la conformité des projets de constructions, de lotissements, de morcellements et groupes d'habitations par rapport aux plans autorisés ;
- Participer aux réunions de la réception des projets d'urbanisme et de construction ;
- Participer à l'élaboration et au suivi des documents d'urbanisme réglementaires et aux études générales, sectorielles et spécifiques (urbanisme, architecture, espaces verts, transports, requalification, environnement, intégration des grands projets urbains....etc) ;





Fiche de Poste :
Technicien en urbanisme et architecture

Profil :

Technicien en urbanisme et architecture ;
Niveau d'étude (Bac+2 ou Bac+3).

Compétences requises :

- Connaissance des lois, réglementations et procédures régissant l'urbanisme et l'architecture ;
- Connaissances des normes applicables en matière de planification et gestion urbaines (normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipements, règlement de voirie ... etc) ;
- Avoir des connaissances sur les procédures d'instruction des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitation;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels en relation avec l'urbanisme et l'architecture.

Qualités personnelles :

- Savoir communiquer ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

- Assurer l'instruction des dossiers relatifs aux demandes d'autorisations de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ainsi que la pré-instruction le cas échéant ;
- Participer aux réunions des commissions d'examen des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ;
- Participer aux commissions de contrôle du respect de la réglementation des plans d'aménagement et la vérification de la conformité des projets de constructions, de lotissements, de morcellements et groupes d'habitations par rapport aux plans autorisés ;
- Assurer le traitement des requêtes en matière de planification et de gestion urbaine (instruction, sorties sur le terrain...etc) ;
- Participer aux réunions de la réception des projets d'urbanisme et de construction.

